

Rapport annuel 2013 /14

Notre dernière assemblée de SuisseMelio a pris connaissance de la démission de M. Franz Hofer du canton de Berne qui donne une nouvelle orientation à son activité professionnelle. Nous le remercions vivement pour son engagement permanent et souhaitons poursuivre ensemble le développement de l'analyse de risque pour les crédits agricoles. Pour lui succéder, l'assemblée a élu Peter Brügger, gérant de la caisse de crédits du Canton de Soleure et Directeur de la chambre soleuroise d'agriculture.

La commission « construction et sociale » est ainsi composée pour cette période des personnes suivantes : René Gex-Fabry, VS, président, - Marco Ender, SG, secrétaire, - Joël Bader, FR, vice-président, - Samuel Brunner, OFAG, - Samuel Brunner, LU, - Peter Brügger, SO, - Hans-Peter Caduff, GR, - Markus Berger, ZH, - Philippe Rossy, VD, - Herbert Stürmlin, SZ, membres.

Les membres de notre commission se sont réunis à trois reprises depuis notre dernier rapport d'activité. La première fois à Zürich pour analyser:

- l'évolution de la nouvelle politique agricole 2014-2017 en consultation,
- la modification des UMOS suite au postulat Léo Müller,
- l'adaptation des ordonnances sur les améliorations structurelles et les mesures d'accompagnement social,
- les disponibilités budgétaires,
- le projet de révision de la valeur de rendement.

Notre commission s'est également souciée des coûts de constructions particulièrement élevés pour les bâtiments ruraux dans l'agriculture suisse et se réjouit que l'OFAG se penche à nouveau sur cette question. Nous apprécions que les cantons de BE-ZH-LU disposent de modèles pour apprécier les possibilités d'intervention. Il est aussi à relever que l'octroi des crédits sous la forme forfaitaire n'encourage pas les constructions onéreuses dont la charge serait difficilement supportable. C'est dans ce sens que les membres ont également proposé d'adapter l'Ordonnance de l'OFAG sur les aides à l'investissement et les mesures d'accompagnement social dans l'agriculture, en tenant compte des capacités financières des cantons.

Lors de la deuxième réunion qui s'est déroulée à Sursee. Les membres ont pris connaissance de la démission de M. Beat Ineichen, LU du comité de suisseMelio pour l'assemblée 2014. Il a assumé brillamment cette fonction et nous tenons vivement à le remercier. Afin d'assurer une représentation équitable du secteur des constructions rurales et des aspects sociaux au sein de suisseMelio, notre commission propose que M. Joël Bader, FR puisse lui succéder.

A cette occasion des échanges ont eu lieu avec M. Samuel Brunner de l'OFAG sur:

- les moyens 2014 mis à disposition des cantons,
- la nouvelle organisation de l'OFAG,
- le projet de développement des améliorations structurelles,
- le postulat Erich von Siebenthal sur le système d'attache des bovins,
- l'organisation de la journée suisseMelio le 18 juin 2014 à Olten,
- l'avancement des travaux du groupe de travail sur les UMOS,
- les aides au renouvellement des cultures pérennes,

- le calcul des besoins en travail UMOS lors de la détention des chevaux,
- le programme des volumes sur la base des surfaces garanties à long terme,
- la suppression des crédits pour les panneaux solaires.

M. Markus Berger, ZH responsable du groupe de travail sur la gestion des risques dans les crédits agricole a informé sur l'évolution des travaux.

Sur demande de la commission Améliorations foncières, notre commission a fait également une réflexion sur les possibilités d'améliorer la lisibilité et faciliter la compréhension de l'ordonnance sur les améliorations structurelles dans l'agriculture.

La troisième réunion s'est déroulée avec la visite de l'agritourisme « L'Arche des Crébillons » de la famille Zappellaz à Chalais en Valais. A cette occasion nous avons découvert les possibilités de diversification dans l'agriculture avec le soutien des aides aux améliorations de structures ainsi que les prêts de la fondation suisse pour la promotion de l'accession à la propriété du logement de Soleure.

M. Markus Berger nous a fait part de son changement d'activité professionnelle et la candidature de M. Wilfried Kägi ZH est proposée pour lui succéder dans la commission.

Nous avons analysé, sous l'égide de M. Samuel Brunner, OFAG, plus particulièrement la nouvelle réglementation en matière de droit foncier rural et le droit du bail sous PA 14-17, l'évolution du dossier sur les UMOS, la volonté de protection des marais, le projet eMapis et l'évolution des crédits.

L'analyse de risque sur les crédits reste une préoccupation permanente. M. Franz Hofer nous a informés que 12 cantons utilisent actuellement le rating Hofernet et les possibilités de développement du programme existent. Nous avons proposé une coordination entre les cantons intéressés sous la responsabilité de l'OFAG qui devrait définir concrètement les besoins en fonction de la nouvelle évaluation du risque prévue dans l'ordonnance fédérale.

Relevons enfin que notre collègue M. Philippe Rossy nous a présenté les préoccupations relatives aux conséquences de l'arrêt du Tribunal fédéral sur le nouveau mode d'imposition des domaines agricoles lors de cessation d'activité ou de transfert du patrimoine ainsi que la mise en œuvre du nouveau fonds cantonal vaudois en faveur du secteur viticole.

Juin 2014

Pour la commission bâtiments ruraux et mesures d'accompagnement social
René Gex-Fabry, président